

Commission sur la dette : les vraies raisons de l'explosion sous Macron

Devant les députés, l'expert en finances publiques François Ecalte et l'économiste François Facchini ont tenté d'expliquer pourquoi notre dette a gonflé.

Par Philippine Robert

Publié le 24/05/2024 à 08h00

La dette a explosé... mais à qui la faute ? Pour son deuxième jour d'audition ce jeudi 23 mai, la commission d'enquête parlementaire sur la croissance de la dette, lancée par les Républicains et présidée par le député Philippe Juvin, a tenté de répondre à cette question grâce aux éclaircissements apportés par François Ecalte, expert en finances publiques et président de l'association Fipeco, et l'économiste et professeur à Pari-1 François Facchini.

LA NEWSLETTER ÉCONOMIE

Tous les jeudis à 17h

Recevez le meilleur de l'actualité économique.

S'inscrire

En vous inscrivant, vous acceptez les [conditions générales d'utilisations](#) et notre [politique de confidentialité](#).

Premier à passer sur le gril, François Ecalte s'est livré à un exercice de calcul qui a eu le mérite de poser le débat. Selon ses estimations, sur les 911 milliards d'augmentation de la dette entre fin 2016 et fin 2023, les mesures de hausse et de baisse des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires décidées par le gouvernement Macron seraient responsables de 20 à 35 % de la croissance de notre endettement. La dégradation de la conjoncture liée à la crise du Covid serait quant à elle responsable de seulement 0 à 10 %, car le rebond de la croissance sur d'autres années a permis de compenser la chute. Enfin, 50 à 70 % de la hausse de notre dette s'expliquent par « l'héritage de l'Histoire ».

Baisse des impôts

« La hausse de 1,7 point de PIB du déficit français résulte entièrement de la baisse des recettes publiques en pourcentage du PIB. Les dépenses publiques en pourcentage du PIB en 2023 sont au même niveau qu'en 2016 », a décrypté François Ecalte. Autrement dit, ce sont les baisses d'impôts qui ont creusé notre déficit. « Il était souhaitable de réduire les prélèvements obligatoires, mais il fallait d'abord réduire les dépenses et ne pas mettre la charrue avant les bœufs », a poursuivi l'expert en finances publiques. Une erreur qui n'a pas été seulement celle de Macron selon lui, mais également des gouvernements précédents. Selon François Ecalte, « au lieu de réduire les dépenses ou d'augmenter les recettes, nous préservons le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises, mais nous remettons le problème à plus tard ».

Point de bascule identifié par François Ecalte, mais aussi par François Facchini : le mouvement des Gilets jaunes. « Une des définitions de l'insoutenabilité de la dette, c'est quand un gouvernement ne peut agir ni sur la dépense, parce que politiquement c'est impossible, ni sur l'impôt [...] Le gouvernement qui ne peut pas toucher à la dépense parce qu'il est bloqué par un compromis social [...] va accroître sa dette », a souligné l'économiste pour décrypter ce moment marquant du premier quinquennat de Macron.

Il souligne une particularité de la hausse de la dette depuis 2017 : « Ce qui caractérise notre période, ce n'est pas tellement la tendance à la hausse de la dette, c'est la gestion post-crise. » Par rapport à 2008, la baisse de la dette après la crise a en effet été moins importante, alors même que le niveau d'endettement antérieur était plus élevé.

À lire aussi : **P** Et la dette, saperlipopette ?

Parmi les explications avancées par l'économiste : la théorie des « gouvernements faibles ». « Les gouvernements avec une faible majorité ont rarement la possibilité de réduire les dépenses », a souligné François Facchini. Prochaine étape pour la commission : le mardi 28 mai avec l'audition d'Antoine Deruennes, directeur général de l'Agence France Trésor (AFT).